

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

MARCHÉS PUBLICS - RESSOURCES HUMAINES - PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - FOURNITURE ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) - APPROBATION DES ACCORDS CADRES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSÈNE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025****MARCHÉS PUBLICS - RESSOURCES HUMAINES - PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - FOURNITURE ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) - APPROBATION DES ACCORDS CADRES**

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour protéger ses agents et s'assurer de la conformité aux obligations réglementaires en matière de sécurité au travail - particulièrement pour les activités en proximité directe de la voirie - une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur la fourniture et l'entretien d'équipements de protection individuelle (EPI) a été lancée. Cette consultation a été décomposée en quatre lots :

- Lot n° 1 : fourniture de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail ;
- Lot n° 2 : fourniture de chaussures de sécurité ;
- Lot n° 3 : fourniture d'autres EPI (gants, casques, lunettes, etc.) ;
- Lot n° 4 : entretien des vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail.

L'actuel accord-cadre s'achève en octobre 2025 et n'a pas fait l'objet à l'époque d'allotissement. L'organisation en lots permet une mise en concurrence adaptée aux spécificités de chaque prestation et d'obtenir des prix plus intéressants.

Après déroulement de la procédure et classement des offres, les accords-cadres ont été attribués comme suit par la CAO qui s'est tenue le 9 septembre 2025, aux entreprises ayant proposé les offres économiquement les plus avantageuses :

Lot n°	Désignation	Entreprise	Maximum contractuel (en € HT)
1	Fourniture de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail	SILIUM (44 Rézé)	500 000
2	Fourniture de chaussures de sécurité	SILIUM (44 Rézé)	320 000
3	Fourniture d'autres EPI	ACTUEL VET (17 Aytré)	275 000
4	Entretien de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail	PROBLANC (16 Ruffec)	440 000*

* Le lot n° 4 portant sur l'entretien de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail est passé pour une durée de 12 mois, reconductible une fois pour une durée de 36 mois. La période initiale prévoit un montant minimum de commande de 35 000 € HT afin que l'identification des

vêtements déjà en utilisation soit adaptée au système du titulaire le cas échéant. Ainsi, le montant de 440 000 € HT constitue un maximum sur la durée totale de l'accord-cadre, soit 48 mois.

Par conséquent, le lot relatif à l'entretien de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail se compose de la manière suivante :

Période initiale (12 mois) :

<i>Lot n°</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Minimum contractuel (en € HT)</i>	<i>Maximum contractuel (en € HT)</i>
4	Entretien de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail	PROBLANC (16 Ruffec)	35 000	110 000

Période « reconduction » (36 mois, cas échéant) :

<i>Lot n°</i>	<i>Désignation</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Minimum contractuel (en € HT)</i>	<i>Maximum contractuel (en € HT)</i>
4	Entretien de vêtements haute visibilité et autres vêtements de travail	PROBLANC (16 Ruffec)	Sans objet	330 000

Ainsi, le montant maximum tous lots confondus (et reconduction comprise pour le lot n° 4) s'élève à 1 535 000 € HT.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les accords-cadres décrits ci-dessus et autorise leur signature ainsi que tous actes et documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Florence VILLES

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué